



COMPTE RENDU GT (groupe de travail) CDAS (comité départemental d'action sociale) du 22 AVRIL 2022

réuni sur demande des organisations syndicales

► La Direction Générale a abondé le CAL (crédit d'actions locales) 2022 d'une enveloppe de **15.000€ en compensation de l'annulation du spectacle de L'Arbre de Noël 2021**. En effet, 18 départements dont l'Essonne ont vu le spectacle 2021 annulé péremptoirement. Cette somme sera attribuée, sous la forme de chèques aux enfants inscrits au spectacle 2021.

► La DG restitue la somme de **10.673€ correspondant au montant des chèques cadeaux inutilisés en 2020**. Le détail n'a pas été transmis par le prestataire.

La somme est redéployée sur la billetterie **Parc Astérix**.

Les 100 places initialement proposées ne suffisent pas à satisfaire les plus de 600 demandes. On compte 230 inscriptions pour les billets du 29 mai et plus de 400 pour la journée du 18 juin.

Les 10673€ ne permettront pas de financer autant de places qu'il y a d'inscrits, mais la grande majorité sera satisfaite.

Les demandes sont traitées par ordre d'inscription. Les agents qui n'obtiendront pas de place seront prioritaires sur les autres sorties. A l'inverse, ceux qui auront eu un billet ne seront pas prioritaires pour les autres sorties.

Seuls les agents retenus pour l'inscription recevront un mail de confirmation pour procéder au paiement en ligne.

La CGT demande que les billets soient prioritairement accordés aux enfants dans la mesure où la somme vient des crédits initialement alloués aux chèques cadeaux pour les 0-17 ans.

La direction confirme que les inscriptions ne concernent que des enfants avec le parent accompagnant.

► La **sortie au musée de l'illusion** aura lieu le mercredi 25 mai à 11h (50 places max). La sortie **Atelier des lumières** est programmée le mercredi 1er juin à 15h (50 places max). Il n'a pas été possible d'obtenir des billets un samedi.

► Une fois ces sorties « actifs » engagées, il restera un **solde positif de 2452€**. **Le GT CDAS du 12 mai en définira l'emploi**.

► Le spectacle de l'Arbre de Noël 2022 au **Grand Rex** est fixé au 7 décembre 2022, 13h15.

► POUR RAPPEL : un courriel de **sondage auprès des syndiqués à la CGT FiP 91 a été adressé en février 2022** pour collecter les préférences des collègues parmi les sorties proposées. 20 personnes ont répondu. Les sorties programmées par le CDAS sont le reflet des choix majoritaires.

► La **fiche de poste de délégué.e à l'action sociale** a été publiée sur Passerelle, avec recrutement au 1er juillet. En effet, notre déléguée actuelle, Linda Chicot, nous quitte mi-juin suite à sa réussite à l'examen pro de B en A.

► Le **prochain CDAS** est fixé au 20 mai.